



COMMUNIQUE DE PRESSE – 3 AVRIL 2020

LES BAILLEURS SOCIAUX DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE SE MOBILISENT AUPRES DES LOCATAIRES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Dès les premiers jours du confinement, les organismes Hlm ont adapté leur organisation afin de poursuivre leurs missions de service public dans les meilleures conditions possibles. Ces dispositions exceptionnelles d'organisation se sont formalisées par la mise en place de **plans de continuité d'activités** chez l'ensemble des organismes.

Les activités du secteur du bâtiment s'étant très fortement ralenties, les organismes concentrent aujourd'hui leurs efforts sur la **gestion patrimoniale et l'accompagnement des locataires**.

→ **La priorité des organismes : garantir la sécurité des locataires et de leurs personnels**

Les bailleurs sociaux se sont, en premier lieu, attachés à assurer la poursuite de toutes les interventions relevant de l'urgence en veillant à garantir la sécurité des biens et des personnes.

En effet, malgré les difficultés de sécurisation des personnels rencontrées par la profession, les **équipes de proximité restent mobilisées sur le terrain**, selon des horaires adaptés. Ils assurent les missions suivantes :

- La collecte des ordures ménagères
- L'entretien et le nettoyage des parties communes, avec désinfection de toutes les surfaces à risques
- Les interventions urgences sur les équipements des logements et des parties communes, en lien avec les entreprises

Les organismes se sont rapidement organisés pour doter leurs salariés des équipements de sécurité nécessaires à l'exercice de leurs missions. Récemment, **plus de 100 000 masques** ont été commandés à l'échelle régionale, pour garantir cette protection dans la durée.

Les équipes administratives, confinées en télétravail au domicile, assurent la **continuité de l'action locative**, et notamment :

- Le paiement des factures aux entreprises dans des délais optimisés,
- La gestion RH,
- Le quittancement et le recouvrement des loyers,
- Le suivi et l'accompagnement des locataires

Les organismes ont par ailleurs dû adapter leur **Commission d'attribution des logements** (CAL) aux contraintes rencontrées par les acteurs intervenant en amont et en aval des attributions de logements : entreprises de déménagement, entreprises concernées par la remise en état des logements, fournisseurs d'énergie...

Pour toutes les situations qui le permettent, les CAL poursuivent les attributions de manière dématérialisée.

Des actions spécifiques de suivi des locataires les plus vulnérables ont été mises en place par les organismes, notamment pour tous les **locataires seniors**.

En lien avec les collectivités locales et notamment les CCAS, les équipes des organismes ont instauré un contact téléphonique régulier avec ces locataires, afin de répondre à leurs besoins pendant toute la période de la crise sanitaire.

➔ **Anticiper la reprise d'activité après la période de confinement : un enjeu majeur pour les organismes et l'économie locale**

En lien avec l'USH Centre Val de Loire, les organismes Hlm de la région souhaitent anticiper la reprise d'activité avec les acteurs de la construction.

A cet effet, ils travaillent dès aujourd'hui à la mise en place des mesures de protection nécessaires à la reprise des chantiers, en lien avec toute la chaîne de la maîtrise d'œuvre, afin de garantir la sécurité de tous les professionnels amenés à intervenir sur les sites de travaux.

Ils demandent que l'Etat puisse coordonner les modalités de cette reprise au niveau régional comme au national, en définissant notamment les règles du jeu collectives.

L'USH Centre Val de Loire regroupe les 35 principaux bailleurs et organismes Hlm de la région. Cela représente près de 200 000 logements sociaux, qui logent 1 habitant sur 6 dans la région Centre Val de Loire.

Contact : Hélène Quenouille, Directrice de l'USH Centre Val de Loire

06 60 34 56 40 – h.quenouille.arhlmce@union-habitat.org

Nos adhérents

3F Centre Val de Loire • CDC habitat Social
• Chartres Métropole Habitat • COGECO
• COOPEA • Coopérative Indre-et-Loire •
Coopérative Vie & Lumière • Eure&Loir Habitat
• Ficosil • France Loire • Habitat Drouais • Habitat

Eurélien • ICF Habitat Atlantique • La Roseraie •
La Ruche Habitat • Le Foyer d'Eure-et-Loir • Les
résidences de l'Orléanais • Ligeris • LogemLoiret
• Logis Cœur de France • Loir&Cher Logement
• Nogent Perche Habitat • OPAC 36 • OPH du

Grand Châteaudun • Pierres et Lumières • Procvivis
Berry • Procvivis Eure-et-Loir • scalis • SIAP • Terres
de Loire Habitat • Touraine Logement • Tours
Habitat • Val de Berry • Val Touraine Habitat •
Valloire Habitat.



**L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT DE
la région Centre-Val de Loire**

22, rue du Pot de Fer
45000 Orléans
Tél : 02 188 45 000
arhlmce@union-habitat.org
www.ush-centre.org

L'USH Centre-Val de Loire a trois missions principales :
• La représentation du mouvement Hlm,
• L'animation professionnelle et la production d'informations,
• L'interface entre les instances nationales du mouvement
professionnel (USH et fédérations) et les organismes.